

**Marc-Etienne BURDET**  
**Rue du Canal 14**  
**1400 Yverdon-les-Bains**

---

Yverdon-les-Bains, le 6 avril 2017

Recommandé  
Institution du Tribunal Pénal Fédéral  
Viale Stefano Franscini 7  
6500 Bellinzona TI

Recommandé  
Institution du Tribunal Fédéral  
Cour Constitutionnelle  
Av. du Tribunal Fédéral  
1014 Lausanne

Conseil Fédéral  
Par Dépt fédéral de la Justice  
Palais Fédéral  
3000 Berne

Conseil d'Etat vaudois  
Par M. le Président Pierre-Yves MAILLARD  
Av. des Casernes 2 BAP  
1014 Lausanne

Etat de Vaud par télécopie 021 316 41 67  
Béatrice MÉTRAUX  
Cheffe du Dépt de la Sécurité  
Place du Château 4  
1014 Lausanne

Police Région Morges 021 828 04 23  
pour restitution du véhicule et remorque  
**aujourd'hui avant 12.00 H**  
à l'endroit où il a été kidnappé

**Plainte pénale pour atteinte à l'exercice des Droits démocratiques, violation de la Constitution fédérale, abus d'autorité dans le but de complicité de crime organisé en bande par métier au profit d'une Organisation criminelle internationale, trahison, séquestration illégale de véhicules, racket, complicité d'escroquerie et de blanchiment d'argent, contre :**

- **Commandant de Police Région Morges Philippe DESARZENS**
- **Capitaine de Police Région Morges Martin VON MURALT**
- **Les Policiers qui ont exécuté les ordres d'enlèvement du véhicule et ceux qui ont prêté leur concours lorsque nous avons voulu déposer la plainte au Poste de Morges.**
- **Commandant de la Police cantonale Jacques ANTENEN qui a cautionné directement ou indirectement par sa fonction, le crime dénoncé ici.**
- **Franc-Maçonnerie : Loge ALPINA et LIONS Club de LAVAUX auquel appartient le Commandant Philippe DESARZENS**

**Réserves civiles contre l'Etat de Vaud et les Communes liées à Police Région Morges**

## Préambule

En fonction de la complicité des membres des autorités cantonales et communales qui évoluent au sein de la Secte de la Franc-Maçonnerie et de la collégialité qui prévaut au sein de toutes leurs corporations, au même titre que l'amitié et la solidarité qui les lient, les destinataires des deux Tribunaux fédéraux de la présente plainte, n'ont plus la compétence de la traiter. Ces destinataires ne sont en fait que les **dépositaires** de la plainte, jusqu'au moment où les **7 requêtes adressées au Conseil Fédéral** le 23 mai 2015, auront été mises en application. [www.worldcorruption.info/index\\_htm\\_files/fm\\_55\\_23-05-2015.pdf](http://www.worldcorruption.info/index_htm_files/fm_55_23-05-2015.pdf)

La récusation en bloc des toutes les instances judiciaires, est motivée dans le lien accessible sur : [www.worldcorruption.info/index\\_htm\\_files/motivation\\_recusations.pdf](http://www.worldcorruption.info/index_htm_files/motivation_recusations.pdf)

## Faits

Depuis une semaine, j'ai confié le véhicule OPEL Meriva immatriculé VS 392488 et la remorque immatriculée 278520, N° chassis W0L 0XC E75 A41 513 60, respectivement XLJ GT0 001 000 289 07 et dont j'ai la responsabilité en l'absence de son propriétaire, à M. Gerhard ULRICH, avenue de Lonay 17 à Morges, afin d'assurer la propagande pour faire valoir nos Droits constitutionnels et notre Droit d'expression, durant la période des élections cantonales. Ces deux véhicules ont été expertisés sous cette forme et sont donc conformes aux règles de la circulation.

Les deux véhicules cités ci-dessus étaient stationnés en bordure de l'avenue du Muret sur une place en terre battue où sont très souvent stationnés des véhicules. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une place de stationnement marquée, aucune interdiction de stationner n'est précisée et l'autorisation tacite accordée jusqu'à maintenant n'autorisait pas la Police à séquestrer ces véhicules, du moins pas avant un avertissement formel. Le véhicule ne gênait pas la circulation et était suffisamment en retrait de la route.

En fait, la réelle raison de la séquestration des véhicules est due au fait de la dénonciation de la Franc-Maçonnerie qu'elle comporte.



**Le Commandant de la Police Région Morges Philippe DESARZENS est un membre du LIONS Club** qui s'est engagé par un « **serment** » **secret sur sa vie**, à respecter les devoirs qui le lient dès lors aux obligations de la Franc-Maçonnerie. Ce « serment » secret, a une valeur pour ses adeptes, bien supérieure au SERMENT sur les Constitutions fédérale et cantonale, puisque c'est sur sa vie que l'adepte s'engage à le respecter. [www.worldcorruption.info/index\\_htm\\_files/serment-vd.pdf](http://www.worldcorruption.info/index_htm_files/serment-vd.pdf)

Contrairement à ce « serment » sur sa vie, l'individu qui prête SERMENT sur les Constitutions fédérale et cantonale, ne fait que « promettre » d'exercer ses fonctions en toute conscience, etc., des promesses qui ne l'engagent en rien, s'il ne les tient pas !!!

Le choix pour ces traîtres à la Patrie sont ainsi vite faits et quand l'intérêt de la Secte est en jeu, on le voit avec le Commandant Philippe DESARZENS, ils n'hésitent pas à abuser de leur autorité et à **bafouer de façon crasse les Droits des Citoyens et les fondements de la Démocratie**.

L'enjeu pour la Secte satanique [www.worldcorruption.info/franc-maconnerie.htm](http://www.worldcorruption.info/franc-maconnerie.htm) est d'autant plus important que ce sont les membres de cette organisation internationale criminelle qui ont escroqué notre patrimoine familial, escroquerie pour laquelle une facture en dommages et intérêts vient d'être adressée au Conseil d'Etat à hauteur de plus de CHF 19.5 millions. [www.worldcorruption.info/burdet.htm](http://www.worldcorruption.info/burdet.htm)

Et ce n'est pas tout ! La Franc-Maçonnerie et ses adeptes ont planifié et structuré le blanchiment des royalties sur les brevets FERRAYÉ, dont je suis bénéficiaire à 50 % par mandat du 25 septembre 2004. Or, dans ce cadre, j'ai constaté que le Commandant Philippe DESARZENS a figuré – de janvier 2008 à août 2010 – au RC **CH-645.1.002.446-6** de la Société « **Institut Suisse de Police à Neuchâtel** ». Il était aux côtés du Franc-Maçon **Jean-Luc VEZ chef de FedPol**, qui a activement contribué à l'escroquerie des royalties FERRAYÉ pour une valeur de plus de USD 3'000 milliards au cours de 1995 lors de la levée des séquestres... [www.worldcorruption.info/fedpol.htm](http://www.worldcorruption.info/fedpol.htm)

Un autre Franc-Maçon travaillait également sous les ordres de Jean-Luc VEZ, il s'agit de **Michael LAUBER, Procureur général de la Confédération** : [www.worldcorruption.info/lauber.htm](http://www.worldcorruption.info/lauber.htm)

Pour terminer, il est important de préciser encore qu'en janvier 1996, des conventions avaient été signées avec **BCS Finances à Morges, société dirigée par M. André SANCHEZ**. Voir le mémoire du 11.09.2006 sur [www.worldcorruption.info/memoire.htm](http://www.worldcorruption.info/memoire.htm) (voir pages 21, 49 et 188). André SANCHEZ a été **assassiné le 15 mai 2001**, un assassinat que le juge d'instruction de La Côte Jean-Marie RUEDE, Franc-Maçon membre du KIWANIS, a fait passer pour un suicide et il a interdit que l'enquête soit ouverte sur l'aspect financier qui avait été dénoncé – Jacques ANTENEN était alors premier Juge d'Instruction Cantonal... [www.worldcorruption.info/index\\_hm\\_files/gu\\_antenen-f.pdf](http://www.worldcorruption.info/index_hm_files/gu_antenen-f.pdf) C'est par cet assassinat que les membres du complot ont pu escroquer les royalties dont le séquestre avait été levé par leur complice, le procureur Bernard BERTOSSA, devenu ensuite juge du Tribunal Pénal Fédéral.

Ainsi la boucle est bouclée. Les plus hauts responsables de la sécurité suisse, jusque dans les petits postes de campagne, sont soumis à l'Organisation criminelle internationale de la Franc-Maçonnerie et abusent de leur autorité pour défendre les intérêts de la Secte envers laquelle ils ont prêté « serment » sur leur vie ! Ils le font en trahison du SERMENT qu'ils ont prêté envers les Constitutions fédérale et cantonale et au préjudice des Citoyens dont ils sont censés défendre les Droits !

Et quand les Citoyens veulent faire valoir leur voix selon la Constitution ils les font taire, voire les emprisonnent comme ils l'ont fait avec moi... Maintenant la Police Région Morges séquestre notre matériel et espère pouvoir nous dissuader en nous proposant un racket pour avoir déplacé les véhicules et pour la fourrière... Il n'en sera rien et d'ores et déjà ce sont **CHF 10'000.- par jour** que je vais facturer pour ce séquestre illégal et cet abus d'autorité, si les véhicules ne sont pas remis en place avant midi ce jeudi 6 avril 2017. Il vous appartiendra d'en avertir directement M. ULRICH.

## Réserves civiles

Les connivences décrites ci-dessus démontrent la structure du crime organisé en bande et dès lors, les administrateurs de l'Etat – Communes, Cantons et Confédération – qui **couvriraient les actes criminels de leurs fonctionnaires**, endosseront la responsabilité des préjudices que ceux-ci causent par leurs abus d'autorité.

C'est pour cette raison que si les auteurs du séquestre des véhicules cités dans ce courrier ne sont pas **suspendus avec effet immédiat et qu'une enquête pénale n'est pas dirigée à leur rencontre**, je forme mes réserves civiles en fonction du préjudice que je subis, non seulement pour la séquestration des véhicules, mais pour la totalité des dommages que ces individus ont contribué à nous causer.

C'est donc, au-delà du séquestre des véhicules, aussi en fonction de l'escroquerie des royalties et de leur blanchiment que ces réserves civiles sont formées pour une valeur estimée à ce jour à CHF 30 milliards.

Les réserves civiles sont déposées solidairement en Suisse et à l'étranger, à l'encontre de tous les intervenants qui ont d'une manière ou d'une autre contribué aux crimes – Confédération, Cantons, les Communes de St-Prex, Tolochenaz, Morges, Préverenges, Buchillon et Lussy-sur-Morges.

Voir dans ce cadre aussi : [www.worldcorruption.info/index\\_htm\\_files/2017-04-03\\_cassation.pdf](http://www.worldcorruption.info/index_htm_files/2017-04-03_cassation.pdf)  
[www.worldcorruption.info/moneyplane.htm](http://www.worldcorruption.info/moneyplane.htm)  
[www.worldcorruption.info/corruption\\_ch.htm](http://www.worldcorruption.info/corruption_ch.htm)  
[www.worldcorruption.info/panama\\_papers.htm](http://www.worldcorruption.info/panama_papers.htm)  
[www.worldcorruption.info/bonnant.htm](http://www.worldcorruption.info/bonnant.htm)  
[www.worldcorruption.info/swissleaks-hsbc.htm](http://www.worldcorruption.info/swissleaks-hsbc.htm)

Ainsi, du fait des réserves solidaires, de la proximité du Commandant Philippe DESARZENS avec FedPol et Jean-Luc VEZ, mais aussi sa prochaine mise à la retraite, et en fonction encore des montants en jeu, j'attends que mes réserves civiles soient élargies à son capital Caisse de pension et que celui-ci soit ainsi mis sous séquestre en temps opportun.

## Conclusion

Attendu que les Droits démocratiques ne peuvent pas être confisqués en faveur d'intérêts personnels et que les « autorités » en place ne peuvent pas en jouer au gré des buts électoraux qu'ils se sont fixés, J'attends :

- La restitution immédiate, aujourd'hui 6.4.2016 avant 12.00 H des véhicules séquestrés illégalement
- La suspension immédiate du Commandant Philippe DESARZENS
- La suspension immédiate du Capitaine de Police Région Morges Martin VON MURALT
- La suspension des agents qui ont exécuté les ordres en sachant qu'ils agissaient à l'encontre du serment qu'ils ont prêté
- La mise en examen des agents en poste le mercredi 5 avril 2017 aux environs de 15.30 H qui ont tenté de nous faire poiroter des heures en salle d'attente parce qu'ils étaient « overbookés » (leurs propres termes) alors qu'il n'y avait pas un chat dans le poste. Manifestement, au vu de leur air suffisant, ils nous attendaient et avaient reçu les consignes.
- L'inscription des réserves civiles à l'encontre des personnes morales et des personnes physiques citées dans ce courrier.

Fait à Yverdon-les-Bains, le 6 avril 2017

*Marc-Etienne Bardet*

Copies : Madame Anne-Catherine Aubert-Despland, Comité de Direction et Municipale Ville de Morges  
Monsieur Jean-Jacques AUBERT, Municipal à la Ville de Morges  
Monsieur Roger BURRI, Municipal de Saint-Prex  
Monsieur Olivier JEANNERET, Municipal de Tolochenaz  
Monsieur Alain GARRAUX, Municipal de Préverenges  
Monsieur Robert GIRARDET, Municipal de Buchillon  
Monsieur Michel PANSIER, Municipal de Lussy-sur-Morges